



LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

www.le-monastier-sur-gazeille.net

Intermarché

contact

Baisse
MASSIVE
des prix !



LE MONASTIER/GAZEILLE



VOUS SAVEZ CE QUI EST MIEUX QUE
MIEUX MANGER ?
MIEUX MANGER POUR MOINS CHER.

Bénéficiez tous les jours d'avantages avec votre carte Intermarché*.

*Retrouvez les modalités complètes à l'accueil du magasin.

Annuaire : IIM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Production : Gutenberg networks - RCS NANTERRE 403 179 781 - Siège social : 6, place Jean Zay - CS90040 - 92300 Levallois-Perret Cedex - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2017.

Domaine de Genève AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CHARRE Guy
Viande bovine Bio,
Bœuf, Veau rosé
Livraison en caissette 10 à 12 Kg
Morceaux étiquetés sous vide

Réservations
06 11 23 16 79 ou 04 71 03 85 60
charre.guy@wanadoo.fr

Meymac - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Bar • Hôtel** • Restaurant

Le Provence

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille • Tél. 04 71 03 82 37
leprovence.lemonastier@wanadoo.fr • www.le-provence.com

sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Zone Artisanale Le Pinet - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70 - Fax : 04 71 08 31 73
email : faureemmanuel@wanadoo.fr
Siret : 418 533 337 000 22

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation
et E.H.P.A.D.

L'HORT DES MELLEVRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES
(agrée toutes caisses)

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE
41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi

Groupama
Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr

VIGNE AUTO

AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14

AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

- > BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES
- > ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS
- > DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES, URBANISME
- > LOTISSEMENTS
- > RÉSEAUX SECS ET HUMIDES
- > VOIRIE / AMÉNAGEMENTS

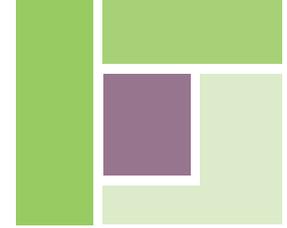
180 av. des Estelles - ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 04 97 55 - Fax 04 71 57 17 84 contact@ab2r.fr

Jean-Pierre VALETTE

Chauffage - Plomberie - Zinguerie
Sanitaire - Energie solaire
Pompe à chaleur
Géothermie - Aérothermie - Bois

Avenue Laurent Eynac - 43150 Le Monastier/Gazeille
Tél. : 04 71 03 81 58

Quali Bois 2008 Quali Sol 2008



Editorial

Résumer une année en quelques paragraphes n'est jamais chose aisée. Ceci est d'autant plus vrai que notre mémoire, souvent sélective, a une fâcheuse tendance à ne retenir que les meilleurs moments et à effacer les plus mauvais. La nature est bien faite dit-on souvent. C'est pourtant cette même nature qui nous a joué un bien vilain tour le 13 juin dernier en faisant étalage de sa toute puissance et en nous rappelant qu'en dépit des nombreux tourments que nous lui faisons subir, elle restait aussi indomptable qu'imprévisible. Contrairement aux divers tracas mineurs que nous avons connus en ce début d'année 2017 et que l'on oubliera pour la plupart avec le temps, il est certain que cet orage tropical d'une rare violence restera pendant longtemps dans nos mémoires, comme du reste chacun des événements exceptionnels que notre commune a vécus au fil des siècles, du tremblement de terre du 15^e siècle qui aurait fait s'effondrer la nef de l'abbatiale, à la tempête sans précédent de l'automne 1687 évoquée par Jean Clavel dans son journal, sans oublier les crues dévastatrices de 1980 et de 2008. Aussi violent fut-il, ce cataclysme ne fait pas pour autant de l'année 2017 une « annus horribilis » pour notre commune.

Les contrariétés ne manquèrent certes pas, mais ces désagréments qui font partie intégrante de notre quotidien ne doivent pourtant pas faire oublier les nombreux sujets de satisfaction de l'année 2017 : nouvelles entreprises ; hausse de la population ; obtention du Label Petite Cité de Caractère ; pour n'en citer que quelques-uns car la liste serait longue. Mais le principal est très certainement la fin des travaux dans la rue centrale, deuxième étape d'un énorme chantier de revitalisation et de rénovation de notre centre-ville que nous avons lancé il y a plus de 7 ans. Patience et longueur de temps font plus que force ni qu'orages ! Si nous oublierons au fil du temps les difficultés de stationnement et de circulation, le bruit des engins et les divers désagréments, nous pourrions pendant longtemps apprécier les conséquences bénéfiques qu'a

entraînées cette opération, et ce à tous les niveaux. Les temps changent, le Monastier aussi. Progressivement, ce sont donc toutes les pièces de notre projet global pluriannuel de réaménagement qui se mettent en place. Nous avançons lentement mais sûrement sur le chemin que nous nous sommes tracés, sans jamais perdre le cap mais en nous adaptant en fonction des nombreux aléas et changements qui jalonnent la vie d'une commune. Nous pouvons fort heureusement compter sur la collaboration des partenaires de notre nouvelle Communauté de Communes avec qui nous travaillons en bonne intelligence, ainsi que sur le soutien de nos partenaires institutionnels, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Etat, qui ont toujours soutenu nos initiatives et qui nous ont apporté une aide sans précédent suite aux intempéries, nous permettant de refaire entièrement la rue Farget dévastée, les voiries d'Avouac, du Fraysse et de Granegoules, ainsi qu'un certain nombre de chemins emportés par les eaux de ruissellement.

L'année qui s'annonce sera elle aussi marquée par de nombreux chantiers. Le plus important sera certainement celui de la réhabilitation de la place du Couvent qui pourra être mené à bien grâce aux soutiens financiers très importants obtenus pour sa réalisation. Il débutera au printemps par une campagne de fouilles menée par l'INRAP qui pourrait nous permettre d'apporter quelques réponses aux nombreuses questions qui restent posées sur une partie du passé de notre abbaye. Cet aménagement redonnera à ce lieu emblématique la place qu'il mérite au cœur de notre cité et fera de lui un espace digne de notre extraordinaire abbatiale romane et de notre patrimoine prestigieux. L'ouverture avant l'été d'un nouvel espace muséal dans les bâtiments conventuels voisins permettra de présenter et de valoriser tous nos trésors, mais aussi de raconter la surprenante histoire de la cité chaffrienne au fil des siècles. D'autres chantiers seront aussi lancés dans les mois à venir. La première phase d'un projet de réhabilitation du

village du Mont sera ainsi engagée ; une nouvelle zone artisanale verra le jour sur la route du Puy et la canalisation d'eau alimentant tout le secteur sera entièrement changée. Au niveau de la rue centrale, une nouvelle zone de stationnement réglementé sera mise en place et des toilettes publiques seront aménagées près du parking créé rue Saint Pierre suite à la démolition de deux maisons. La procédure de numérotation et de dénomination des rues et places engagée en 2017 se poursuivra cette année dans le bourg et dans tous les villages. Cette vaste opération qui vise principalement à attribuer un numéro à chaque maison et un nom à chaque rue ou à chaque place constitue un préalable indispensable au déploiement annoncé de la fibre, et s'avère aujourd'hui indispensable à de nombreux services. Nous lancerons aussi au cours des mois à venir une importante campagne de communication, en partenariat avec la Maison Départementale du Tourisme et l'Office de Tourisme Intercommunal, pour mieux faire connaître notre Petite Cité de Caractère, label désormais reconnu au même titre que les Plus Beaux Villages de France.

2018 sera enfin une année jalonnée par de nombreux anniversaires : les 500 ans de notre orgue qui est l'un des plus anciens au monde - les 140 ans du départ de Stevenson pour son voyage à travers les Cévennes - le centenaire de l'armistice de 1918 - les 90 ans de la Boule de l'Air - les 30 ans du Festival - le 20^e Rallye de la Haute-Vallée de la Loire. L'année 2018 qui commence sera donc riche en événements que nous célébrerons, comme à chaque fois, comme il se doit. Unis par des valeurs communes et par l'envie de travailler ensemble au service de la collectivité, nous continuons à construire, Ensemble vers l'Avenir, le Monastier et la Communauté de Communes de demain.

Pour terminer, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2018.

Michel Arcis,
Maire du Monastier-sur-Gazeille

Petites Cités de Caractère



Etat Civil année 2017

NAISSANCES

SANIAL Luis • 2 janvier
GASIOROWSKI FAUCOUIT Gabriel • 31 janvier
FAUROUX-TICHIT Tilia • 08 février
LEYDIER Emy • 22 avril
REDON Yaël • 12 mai
NOVARINA Malo • 12 juin
LE GENDRE Marine • 26 juillet
SAHUC Judith • 05 août
TOURNIER Victoire • 12 août
PANDRAUD Jules • 14 septembre
ABEILLON Loïs • 23 septembre
SAUGUES BRUCHET Antony • le 25 octobre
JULIAN Timoté • le 12 novembre
QUINEJURE Lehna • le 24 décembre
METZGER Noah • le 31 décembre
MIALON Axelle • le 31 décembre

MARIAGES

GRACI Olivier et RANC Catherine • le 15 avril
ROUX Emmanuel et JOUFFRE Natacha • le 6 mai
ALLEMAND Stéphane et MIALON Marlène • le 29 juillet

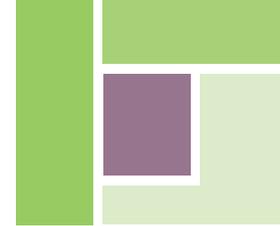
DÉCÈS

MATHIEU Auguste • le 11 janvier
SAURON Marie épouse PAYS • le 14 janvier
ROMEAS Marie veuve VEY • le 19 janvier
VERRIER Georges • le 22 janvier
BENOIT Francine veuve GIRE • le 30 janvier
ISSARTEL Augusta épouse CHALINDAR • le 01 février
JOLIVET Albertine veuve PASCAL • le 07 février
BONNEFOY Gabriel • le 13 février
MIRMAND Andrée veuve PRADIER • le 28 février
TESTUD Yvonne veuve CONFORT • le 8 mars
EYRAUD Odile épouse MICHEL • le 16 mars
MAURIN Annie • le 16 mars
DEBARD Marie veuve CRESPIY • le 20 mars
AVOUAC Anna veuve SAHUC • le 22 mars
PARIS Joseph • le 22 mars
FALGON Marie veuve ROCHETTE • le 10 avril
ARSAC Eugénie veuve BONNEFOY • le 19 avril
CARLET Alfred • le 20 avril

BOCQUIN Marcel • le 30 avril
BARTHÉLEMY Julienne veuve BOYER • le 19 mai
SAUZARET Jean • le 22 mai
MAMI Mohammed • le 29 mai
PALHIER Roger • le 8 juin
LIOTARD Victoria • le 13 juin
PASCAL Anne-Marie épouse DUSSERE • le 19 juin
BLANCHARD Roland • le 18 juin
CAPELANI René • le 3 juillet
PERNIER Simonne veuve VEY • le 9 juillet
MIRMAND Marcel • le 11 juillet
FALGON Odette • le 15 juillet
MIALON Juliette épouse MIRMAND • le 19 juillet
VÉGA-MONTIEL Dolorès veuve THIBAUD • le 25 juillet
SOLEILHAC Pierre • le 28 juillet
DUFOUR Claude veuve DUBANT • le 23 août
DEVIDAL Rosa • le 23 août
BRIVES Michel • le 02 septembre
MARCON Pierre • le 3 septembre
CHAZELET Pierre-Marie • le 8 septembre
PRUNEAUX Denise veuve BRIVES • le 15 septembre
DUMONTEIL Adrienne épouse MACHABERT • le 15 septembre
ROCHE Pierre • le 16 septembre
GORGET Guy • le 19 septembre
TESTUD Denise • le 18 septembre
BERARD Léa • le 23 septembre
FOUBERT Maurice • le 6 octobre
CHALEIL Pierre • le 19 octobre
GÉRENTES Jean • le 20 octobre
BOUCHON Gisèle veuve MONTEIL • le 19 novembre
SAGNARD Marie veuve DEVIDAL • le 17 décembre
PÉLISSIER Marie-Louise veuve ROMEUF • le 17 décembre
DUMONTEIL Marie • le 19 décembre

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

BULTEZ Roland • le 21 janvier
ISSARTEL Hélène veuve BONNEFOY • le 16 août
BONNEFOY Joseph • le 25 août
HILAIRE Ernest • le 03 octobre
OLLIER Henri • le 25 novembre
ARCIS Maurice • le 19 décembre



Accessibilité des bâtiments publics

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur concernant l'accessibilité des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite, la commune a effectué ces dernières années de très nombreux travaux.

Des aménagements lourds ont ainsi été réalisés sur certains bâtiments afin de s'adapter à leurs spécificités (création de rampes – installation d'ascenseurs – changement de portes), tandis que d'autres plus légers ont aussi dû être effectués sur tous les sites (toilettes – places de stationnement – mise en place de tablettes rabaisées, etc...)

Après près d'une dizaine d'années d'efforts et une forte implication du personnel et des élus, l'intégralité des locaux municipaux a officiellement été déclarée en 2017 accessible par la commission départementale compétente.



Le Monastier, une histoire à découvrir et reconstruire

Les archives municipales recèlent des trésors d'informations. Si elles sont classées par périodes, elles n'ont été étudiées que très partiellement.

La municipalité lance un appel à toutes les personnes intéressées par l'histoire de la commune pour constituer un groupe qui se chargera de les classer plus finement pour ensuite les étudier et en extraire les informations pertinentes en vue éventuellement d'une diffusion.

Dans un premier temps vous pouvez contacter la mairie au 04 71 03 80 01, puis une première réunion sera organisée. Pas la peine d'avoir forcément beaucoup de temps, chacun participant en fonction de ses possibilités.

Les Services Techniques



Les agents des services techniques devant le nouveau tracteur acquis par la commune en novembre 2017.

De gauche à droite : Eric Roux, Anthony Sahuc, Fabien Lafont, Rémi Arzac, Jérôme Falgon et Jean-Claude Rey

Répartition des heures en 2017

2017 Travaux du Service Technique			
Du : 01/01/2017 au 31/12/2017			
Code	Objet	Nb d'heures	%
DI	Divers	1206,50	13,58%
EA	Eau	980,00	11,03%
AS	Assainissement	659,00	7,42%
DE	Déneigement	1121,00	12,62%
VOI+EN+FO+EP	Voiries (enrobés, fossés, épaveuse)	2224,50	25,04%
RIT+MF	Espace vert, massif	805,00	9,06%
CI	Cimetière	137,00	1,54%
AM	Association, Manifestation	400,00	4,50%
BA	Bâtiments	995,00	11,20%
PI	Piscine	175,00	1,97%
ECM+ECP	Ecoles	180,50	2,03%
Total :		8883,50	100,00%



Mise en place d'une zone bleue stationnement réglementé par disque dans la rue centrale du bourg du Monastier sur Gazeille à partir du 1^{er} mars 2018

Après avoir envisagé différentes solutions, la municipalité a décidé, en accord avec les commerçants, de remettre en place une zone bleue où le stationnement sera réglementé par disque.

L'objectif n'est bien évidemment pas de sanctionner les clients et les visiteurs qui stationnent de façon temporaire, mais uniquement de pouvoir lutter efficacement contre le stationnement de moyenne ou de longue durée (voitures-tampons qui restent parfois plusieurs jours) qui gêne considérablement l'activité commerciale. En effet, sans une réglementation de ce type clairement expliquée à l'entrée de la ville, il n'est pas possible d'un point de vue légal de verbaliser les véhicules qui restent parfois stationnés sans bouger devant des commerces pendant des jours.

La zone bleue fonctionnera du lundi au dimanche de 7h à 12h, période pendant laquelle la durée du stationnement sera limitée à 1 heure.

En dehors de ces horaires, les places de stationnement peuvent être utilisées sans disque.

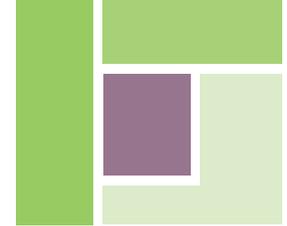
Les emplacements concernés ont été définis en accord avec les commerçants et sont matérialisés au sol « Arrêt Minute ».

Chaque conducteur devra donc utiliser un disque de contrôle de la durée du stationnement qui devra être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement sur la face interne ou à proximité immédiate du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée et doit être enlevé dès que le véhicule est remis en circulation (pour information, des disques sont en vente en mairie au prix de 1€).

A partir du 1^{er} mars 2018, la gendarmerie sera chargée de verbaliser le défaut de disque si le véhicule concerné porte préjudice à l'activité commerciale, gêne la circulation ou ne respecte pas la réglementation.

Par ailleurs, seuls les emplacements goudronnés peuvent être utilisés pour stationner. L'arrêt minute sur un trottoir en béton désactivé à proximité immédiate d'un commerce et dans le seul but de s'y rendre est une tolérance. Tout stationnement gênant, dangereux ou sur une place PMR sera sanctionné.





Atelier Vêtements Insertion

Un container pour les textiles a été mis en place à la déchetterie du Monastier sur Gazeille, dans le cadre d'un partenariat entre le SICTOM de TENCE et l'Association AVI 43.

L'Atelier Vêtements Insertion a pour objectif l'insertion par l'activité économique de personnes en difficultés ; celles-ci bénéficient d'un contrat de travail à durée déterminée, d'un accompagnement social et pédagogique qui doit leur permettre de retrouver un emploi.

La collecte des Textiles, Linge et Chaussures sera assurée par AVI 43.

Vos dons seront triés et valorisés, une vente de vêtements de seconde main (à bas prix) est assurée à la boutique de l'Association à YSSINGEAUX.

Merci de déposer dans ce container vos vêtements dans des sacs fermés, en séparant les chaussures.

AVI 43
 Vos vêtements sont devenus trop grands, trop petits, vous les trouvez démodés ou tout simplement, vous avez envie d'en changer ?
 Ne les jetez plus !

AVI 43 met à votre disposition des conteneurs (il y en a forcément un tout près de chez vous) où vous pouvez déposer tous vos articles d'habillement, de linge de maison, tissus d'ameublement mais aussi vos chaussures, sacs à mains, ceintures :

Ils seront récupérés et revalorisés par l'équipe du chantier d'insertion.

INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

- Retouches,
- Créations,
- Repassage,
- Vente de vêtements de seconde main

Où nous trouver...

AVI 43
 Atelier - Vêtements - Insertion
 Sacs de papiers

Tous les emplacements des conteneurs sont sur www.avi43.fr

AVI43
 RUE MA TÊTE
 43200 YSSINGEAUX
 04 71 56 09 26 - AVI43@ORANGE.FR - WWW.AVI43.FR
 Ouvert du mardi au Samedi de: 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

imprimerie coopérative des sucs

UC Universel Couleurs

Z.A La Guide 1. 43200 Yssingeaux
 Tél. 04 71 65 14 76
imprimerie@ics43.coop
www.ics43.fr

Hôtel-Restaurant
Le Moulin de Savin
 Tél. 04 71 05 08 63

Site web : lemoulindesavin.fr

Chemin de la Gazeille
 43150 Le Monastier/Gazeille

Le Moulin de Savin
 HOTEL RESTAURANT

e-mail : lemoulindesavin756@orange.fr

Etangs de Savin
 Moulin de Savin 43150 Le Monastier sur Gazeille

Pêche Carpe No Kill et Fruite
 Location de Chalets

Site web : etangs.lemoulindesavin.fr Tél. 06 69 04 36 05

EGM SOLVIGNON
 Électricité Générale du Monastier
 Installations et Chauffage électrique • Electro-Ménager

15 rue Saint-Pierre • 43150 LE MONASTIER/GAZEILLE
 Tél. 04 71 03 92 60 / 06 81 21 41 95



Travaux de réfection de voirie suite aux intempéries du 13 juin

Montée d'Avouac



Le Fraisise



Descente de Granegoules

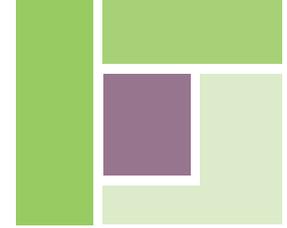


Rue Farget



Montée de Granegoules





Travaux de la rue Centrale (tranche 2)

Esplanade Stevenson



Avant



Après

Montée Pôle Laurent Eynac



Parking de L'école maternelle



Maison Issartel avant démolition



Parking Pôle Laurent Eynac



Avant



Après

Rue Via Croze



Avant



Après

Parking de la Poste



Avant



Après



Nouveaux vestiaires au Stade de Foot



Les travaux du nouveau bâtiment au stade de foot de la Freydeyre sont à présent terminés. Ce bâtiment d'une surface de 178 m² répond aux nouvelles normes et remplace les anciens vestiaires devenus trop vétustes.

Il comprend une salle de réunion, 4 vestiaires pour les joueurs, 1 vestiaire pour les arbitres et des sanitaires.



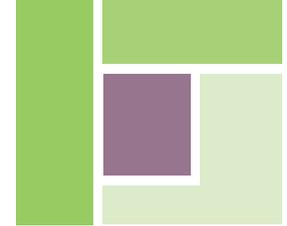
Différentes subventions ont contribué à le financer en partie : 7 000 € de réserve parlementaire octroyés par M. Olivier Cigolotti, sénateur, et 31 000 € de la Fédération Française de Football.

Les travaux ont été en grande partie réalisés par des entreprises locales, ainsi que par les agents du Service Technique communal.

Les joueurs seniors et les joueurs vétérans du club de foot se sont aussi énormément investis et ont organisé de nombreuses journées de travail (plafonds, aménagement vestiaires, peintures et aménagement du club house).

La municipalité tient à saluer cet engagement et à remercier tous les bénévoles qui ont pris part à cette aventure. C'est une belle réussite collective.





Ça s'est passé en 2017...

Les stagiaires du conservatoire de Bollène en concert à l'abbatiale le 26 août 2017



Le Marché de Noël

Le dimanche 3 décembre s'est déroulé le marché de Noël au boulodrome. Créé en 2009 par la municipalité, c'était cette année 2017 la 9^e édition. Les premières années, celui-ci se déroulait à la salle des fêtes avec ses 300 m² qui permettaient de recevoir une vingtaine d'exposants. Dès 2012 le site du boulodrome avec ses 450 m² a permis de recevoir plus de trente exposants dans de bonnes conditions. Le cadre, ni trop grand, ni trop petit, avec bois, lumière, chauffage, lui donne un confort douillet.



Le public ne s'y est pas trompé pour avoir, dès le matin et tout au long de la journée, arpenté les allées recouvertes de moquette (pour éviter la poussière des sols prévus aux jeux de boules). Chacun a pu trouver son bonheur parmi les 36 stands qui proposaient une multitude d'idées cadeaux à tous les prix, ainsi que les métiers de bouche qui présentaient vins, fromages, charcuteries, productions culinaires diverses... Ce fut encore une fois une belle journée commerciale pleine de convivialité comme on les aime.



La municipalité qui organise cet évènement remercie chaleureusement, d'abord les clubs de boules (pétanque et longue) qui laissent volontiers leurs quartiers pour cette manifestation. Remerciements au personnel communal et élus pour avoir installé et désinstallé le site, remerciements également aux associations des parents d'élèves des écoles publiques et privées, à

l'association « L'atelier des possibles » pour la dégustation d'huîtres, et enfin au Centre d'Action Sociale Communal qui ont, chacun dans leur domaine, décoré, animé, abreuvé, et/ou nourri exposants et public.

Malgré la multiplication des marchés de Noël un peu partout, la municipalité du Monastier reconduira en 2018 son marché de Noël **le dimanche 2 décembre 2018** (à vos agendas). Rendez-vous est pris pour la 10^e édition.



Ça s'est passé en 2017... (suite)

Foire du dimanche 17 septembre

Dimanche 17 septembre s'est tenue autour et dans le bâtiment du marché aux bestiaux route de Laussonne la première Foire Agricole, Commerciale et Artisanale du Monastier-sur-Gazeille.

Depuis des années avait lieu place du Vallat le concours des chevaux lourds le 1^{er} dimanche d'octobre. En raison du nombre diminuant de chevaux présentés au concours, il avait été associé à une foire aux bovins en 2015 et 2016.



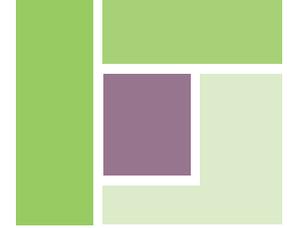
Le lieu du marché aux bestiaux avait été retenu à la demande des négociants et des éleveurs car il dispose de plus d'espace et qu'il permettait la mise à disposition du bâtiment aux exposants, mais aussi pour des raisons sanitaires et pour plus de commodité.

C'est grâce à une action soutenue des élus et à une grande publicité sur les foires et marchés de Haute-Loire que 42 exposants (16 du Monastier et 26 extérieurs à la commune) ont répondu présents

à cette manifestation avec une centaine de bovins. Cette première foire fut donc un succès, malgré une météo très défavorable (froid, vent et pluie). Les visiteurs ont pu trouver de nombreux produits et prendre des contacts avec des artisans et des vendeurs de matériel ; les négociants en bestiaux et les éleveurs ont quant à eux réalisé des transactions. Le bâtiment fut d'une grande utilité, aussi bien pour les visiteurs que pour les exposants, en raison du froid et de la pluie, et certains ont même dû écourter la foire, ne pouvant pas trouver une place dans le bâtiment. En espérant une météo meilleure en 2018 nous donnons rendez-vous aux exposants et aux visiteurs **le 23 septembre** pour une nouvelle édition de la foire à laquelle le concours de chevaux-lourds viendra s'ajouter.

Cette année, il a été décidé d'organiser une foire Agricole, Artisanale et commerciale et de fixer la date à l'avant-dernier dimanche de septembre car une foire et un vide grenier étaient programmés le dernier dimanche à Cayres. Le concours aux chevaux n'a quant à lui pas pu avoir lieu en raison du concours départemental se déroulant ce jour-là à Jullianges.





A la Bibliothèque

Les Automnales du livre « Des mots sur le fil » : une 21^e réussite !



Comme chaque année, cet événement a rassemblé un large public de toutes les générations sur un thème fort de notre territoire : le fil, la dentelle.

Les Kanliraton ont lu aux aînés des Terrasses de la Gazeille les souvenirs Rose Ouillon, leveuse de dentelles.

Les élèves des collèges et des écoles ont échangé avec l'auteur Chantal Cahour ainsi qu'avec Véronique Vernet et Frédéric Mansot spécialisés dans l'illustration à base de tissus.

Et tout le week-end, de nombreux enfants et adultes se sont initiés au maniement des fuseaux, des aiguilles et du métier à tisser sous le regard expert des Petites Mains de Chadron, de Janet, de Nicole, Lucie et Mauricette.

Nous avons pu rencontrer tout le week-end de nombreux auteurs pour des dédicaces chaleureuses et des échanges sur leur travail, avec entre autres une démonstration impressionnante par Emmanuel Fornage d'illustration en papier découpé façon dentelle.

La Compagnie Nosferatu, avec le soutien de l'Espace culturel européen, a présenté à un public large et conquis « À plates

coutures », pièce écrite d'après les témoignages des ouvrières Lejaby.

Et le dimanche après-midi, les Histoires de Chiffons de la Caravelle ont permis aux enfants de comprendre le désarroi de leurs parents face à la corvée de lessive, avec humour et poésie. À l'année prochaine !

« Chantons Prévert » une soirée musicale et poétique à la véranda de la bibliothèque

Le 17 novembre dernier, la bibliothèque du Monastier, l'école intercommunale du Mézenc Loire Meygal, la BDHL et la bibliothèque de Saint-Julien ont organisé une soirée hommage à Jacques Prévert.

Les élèves des classes orchestrales et chant et l'atelier lecture à voix haute de la bibliothèque de Saint-Julien-Chapteuil ont interprété, lu et mis en musique quelques uns de ses textes sous la direction de Bruno Filleton, Loïc Bardiot et Damien Schulteiss.



© EMI Mézenc Loire Meygal

Le très large public a pu participer lui aussi en chantant « L'Inventaire à la Prévert ».

Ce fut une belle soirée riche en poésie, musique sous le ciel étoilé que nous offre la verrière de la bibliothèque, lieu propice à la rêverie !



© EMI Mézenc Loire Meygal



Agenda des animations 1^{er} semestre 2018

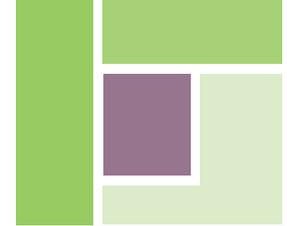
21 janvier	Concours de Belote organisé par l'APE de Saint Dominique	Salle des Fêtes
28 janvier	Loto organisé par l'APE de l'école maternelle publique la Modestine	Salle des fêtes
3 février	Concours de Tarot proposé par l'Association de Tarot	Salle des fêtes
24 février	Journée festive musicale de l'Harmonie St-Chaffre	Salle des fêtes
4 mars	Vide-grenier de l'APE de l'école primaire publique	Salle des fêtes
24 mars	Spectacle par La Cluchada dé Mounechtié	Salle des fêtes à 20h30
25 mars	Spectacle par La Cluchada dé Mounechtié	Salle des fêtes à 14h30
31 mars	Départ du Grand Trail Stevenson	Esplanade Stevenson
7 avril	Bal et repas de Promorallye	Salle des fêtes
8 avril	Course Pédestre de la Recoumène organisée par Sports Loisirs	Place du Couvent
14 avril	Concours de Tarot proposé par l'Association de Tarot	Salle des fêtes
19 avril	Don du Sang	Salle des Fêtes, de 9h à 12h
21 et 22 avril	Exposition - Concours - Club Histoire, Révolution, Consulat, Empire	Salle des fêtes
5 mai	Repas du Handball	Salle des fêtes
26 mai	Gala de danse de l'Association K'Danse	Salle des fêtes
2 juin	Concours de Tarot proposé par l'Association de Tarot	Salle des fêtes
9 avril	Gala de danse de l'Association Rythme and Moove	Salle des fêtes
9 juin	Fête du jeu	Centre de Loisirs
15 et 16 juin	Rallye Haute Vallée de la Loire - ASA Haute Vallée de la Loire	Salle des fêtes
22 juin	Don du Sang	Salle des Fêtes, de 9h à 12h



Calendrier des Foires de l'année 2018

Mardi 23 janvier	Foire	Pl. du Couvent ou F.d'Estaing suivant travaux
Mardi 13 février	Foire du Mardi Gras	Pl. du Couvent ou F.d'Estaing suivant travaux
Jeudi 22 mars	Marché et Concours agneaux	Marché aux bestiaux
Dimanche 25 mars	Marché et Concours petits veaux	Marché aux bestiaux
Mardi 27 mars	Foire de Pâques	Quartier Saint Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 1 ^{er} mai	Foire aux fleurs et plants	Pl. du Couvent ou F. d'Estaing suivant travaux
Mardi 19 juin	Foire de la St Jean	Quartier Saint Jean Esplanade Stevenson
Mardi 17 juillet	Foire	Pl. du Couvent ou F. d'Estaing suivant travaux
Mardi 21 août	Foire	Pl. du Couvent ou F.d'Estaing suivant travaux
Dimanche 23 septembre	Foire Agricole, Artisanale et Commerciale	Marché aux bestiaux
Mardi 30 octobre	Foire de la Toussaint	Quartier Saint Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 20 novembre	Foire	Pl. du Couvent ou F. d'Estaing suivant travaux
Dimanche 2 décembre	Marché de Noël	Boulodrome (9h-18h)
Mardi 18 décembre	Foire de Noël	Pl. du Couvent ou F.d'Estaing suivant travaux

- Tous les mardis matin : le Marché (primeurs, commerçants...) Attribution des places pour les forains : de 7h à 8h.
- Les jeudis matin à 9h : Marché aux Ovins au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Les dimanches matin à 10h45 : Marché aux petits veaux au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Marché de Producteurs de Pays, Esplanade Stevenson, Eglise Saint Jean : les jeudis du 5 juillet au 30 août de 17h à 19h30.



Une belle saison culturelle en 2017 avec l'ECE...

2017 aura été, pour notre association, une année riche en programmations avec une attention toute particulière pour nos scolaires. Ce furent, parmi d'autres, en mars la représentation de la pièce Samuel, un autre regard sur la trisomie, en avril Les 4 saisons d'Antonio Vivaldi, concert pédagogique et, en juin, le conte musical et familial Lison et la montagne. L'Espace culturel a également poursuivi dans l'organisation d'actions ou de manifestations destinées à tous les publics du Monastier, mais aussi plus largement de l'ensemble du territoire.

L'été et grâce au partenariat avec le FRAC d'Auvergne (Fonds régional d'art contemporain), nous avons pu voir les œuvres intitulées Moonlight Shadow, des artistes Darren Almond et Paolo Grassino. En partenariat avec nos amis de l'association Agora de Saint-Julien-Chapteuil, ce sont les étonnants artistes Jean-Eddy et Josué venus de la lointaine Haïti, sculpteurs sur métal, qui se sont installés en l'église Saint-Jean, où ils ont reçu certains jours, plus de 400 visiteurs...



Après l'été, ce fut d'abord le 16 septembre la participation aux Journées du patrimoine, institution nationale, avec en point d'orgue l'inauguration de la nouvelle présentation de la cloche romane de Saint-Chaffre, l'une des plus anciennes cloches de France.

Le 23 septembre, nous avons accueilli à l'auditorium Cornélie Falcon, un spectacle de danse contemporaine : Cent milliards de soleils et quelques chagrins, qui a trouvé son public.

Pour les 21^e Automnales du livre, notre association était au nombre des organisateurs de la pièce À plates coutures donnée par la Compagnie Nosferatu.

L'automne nous aura permis de revenir sur l'histoire de la Révolution russe de 1917 avec la projection du film Octobre d'Eisenstein, accompagnée par une conférence de Laure Jourdan : " La Révolution russe dans l'Histoire et dans les arts"... Film et conférence ont également été donnés à Fay-sur-Lignon où nous étions accueillis par nos amis de l'association La caravelle...



Ce fut également le thème de la Russie qui fut à l'honneur, en collaboration avec l'association Vetcher, autour de l'exposition des œuvres du peintre Vladimir Tchernychev, installée à l'Espace culturel. Sans oublier l'Automne russe au cours duquel Annie Tchernychev a initié nos scolaires à l'alphabet russe, et auxquels nous avons proposé le film d'animations La balade de Babouchka... Automne russe qui s'est conclu le 21 octobre par la représentation de la pièce de théâtre d'Anton Tchekhov : Soigne ta manchette - Petites plaisanteries bourgeoises, donnée à l'intention des scolaires et d'un public plus large... et par la lecture-découverte de contes russes traditionnels dont la fameuse Baba Yaga.



Engagé à l'échelle du territoire où se noue aujourd'hui les solidarités, l'Espace culturel a proposé aux Estables, le 5 novembre, une nouvelle représentation de Lison et la montagne.

Dans le même esprit, Freycenet-Lacuche a accueilli l'exposition « La Grande Guerre comme vous ne l'avez jamais vue ! » toujours dans le cadre des commémorations du centenaire.

Enfin, et comme le veut la tradition désormais bien établie, notre association a offert à plus de 400 enfants venant de la plupart des écoles de la nouvelle communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal, en 4 représentations, le spectacle de Noël À Madame la Mère Noël, par la Compagnie L'Envolante. Ce fut une bien belle manière de conclure une riche et culturelle année 2017.

L'ECE souhaite à chacun de belles fêtes de fin d'année, et vous convie à participer à une année 2018, riche en culture ! Celle-ci débutera dès le 28 janvier par le conte musical Blanche Neige et quinquaille, organisé en partenariat avec Ré Création.

Gageons qu'à l'été prochain, nous nous retrouverons autour de multiples programmations, au nombre desquelles les Lectures estivales, créées et organisées depuis plusieurs années par l'ECE avec le concours de la bibliothèque, données à l'avenir sur l'ensemble du territoire communautaire.





Association Familles Rurales du Pays du Mézenc

Un Centre de Loisirs Intercommunal

L'Association Familles Rurales Pays du Mézenc gère, depuis 2009, le centre de loisirs intercommunal ouvert aux enfants de 3 à 14 ans.

Depuis 2015, nous avons emménagé dans nos propres locaux situés au Pôle Laurent Eynac au Monastier et nous organisons des navettes afin de transporter les enfants de tout le territoire sur le site d'accueil.



Le centre de loisirs est ouvert du lundi au vendredi au cours des vacances et le mercredi en période scolaire.

En 2017, placés sous la responsabilité d'une équipe d'animation qualifiée et professionnelle, 160 enfants (111 familles adhérentes) provenant de tout le territoire ont pu découvrir un panel d'activités riches et variées favorisant le développement de la curiosité, de la créativité et l'apprentissage de la vie collective.



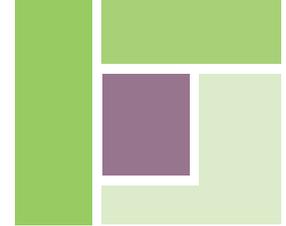
Plusieurs séjours thématiques ont été organisés (ski, équitation, moyen-âge, hip-hop).

Cette fin d'année 2017 lance le départ de rencontres parents/enfants avec la mise en place régulière de soirées jeux et d'atelier cuisine.

Autre rendez-vous à ne pas manquer : la 3^e fête du jeu qui se déroulera le samedi 9 juin 2018 dans les locaux du centre de loisirs.

Plus d'information sur notre site internet : www.mezencor.fr ou notre compte facebook : mézenc familles rurales.





Club Histoire Révolution, Consulat et Empire



13^e édition de l'Exposition-Concours se tiendra à la salle des fêtes du Monastier-sur-Gazeille les samedi 21 et dimanche 22 avril 2018 de 10h à 12h et 14h à 18h.

Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (peinture, montage maquettes, en prévision animation extérieure, concours de peinture 24 heures chrono, tombola aux produits régionaux etc...).

Les invités d'honneur qui exposeront une partie de leur collection, peintres de grande renommée médaille d'or

des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs nous donneront des cours de montage et peinture de figurines.

9^e compétition de voitures radio-guidées modèles réduits tous terrains 1/8^e et 1/10^e dans la cour du C.E.G. à côté de la salle des fêtes le samedi et dimanche tout le jour.

Entrée gratuite.

Contact : Roger Renault au 04 71 08 36 22.

Donneurs de sang du Monastier

En 2017 lors des trois collectes, 180 donneurs (dont 10 nouveaux) se sont présentés soit près de 20 % de plus par rapport à l'année précédente.

Le 15 août et le 24 septembre nous étions présents au côté de l'ADOT au Trail du Mézenc et aux Virades de l'Espoir (manifestations se déroulant aux Estables.)

Le 28 août dernier s'est tenue à Freycenet-Lacuche l'assemblée générale et au terme de celle-ci suite à la démission de Marguerite Beaufils, c'est Alain Vincent qui a été élu président.

Merci aux bénévoles pour leur implication tout au long de l'année.

Pourquoi donner son sang ?

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles, issus des dons du sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour ; et ce chiffre a tendance à augmenter.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, de poids supérieur à 50 kilos, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle) et reconnue apte à l'issue de l'entretien prédon.

Comment se passe le don de sang ?

Principe : on prélève de 420 à 480 ml de sang en fonction du donneur.

Durée : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si on ajoute le temps de l'entretien prédon, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes.



Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons.

Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Temps de repos et collation : moment convivial autour d'une collation offerte par l'Etablissement Français du Sang et servie par les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang de la cité Saint Chaffre qui sont toujours très heureux d'accueillir de nouveaux donneurs (et bien sûr les fidèles !)

Collectes 2018 (Salle des Fêtes du Monastier)

- 19 avril de 9h à 12h
- 22 juin de 9h à 12h
- 24 octobre de 14h à 17h

**LE DON DE SANG,
C'EST TOUTE L'ANNEE QU'IL FAUT Y PENSER !
NOUS COMPTONS SUR UNE FORTE MOBILISATION POUR
L'ANNEE A VENIR. D'AVANCE MERCI !**

Alain VINCENT



Comptoir Sève et Son a déménagé... 30m plus loin, au 7 rue Saint-Pierre !

Depuis septembre 2014 le magasin collectif de producteurs était installé dans la petite boutique Place François d'Estaing. Mais fort de son succès, le nombre des producteurs a progressivement augmenté, passant de 6 à bientôt 17, en trois ans. L'espace devenait donc très étroit, et ne permettait plus de circuler à l'intérieur aisément. Outre le fait que la propriétaire ne souhaitait pas renouveler le bail, il devenait nécessaire de trouver un autre espace de vente.

L'association a donc choisi de s'installer au 7 rue Saint-Pierre, à l'endroit de l'ancien coiffeur, entre la mercerie



Magasin collectif de producteurs depuis 2014, désormais au 7 rue St-Pierre au Monastier.

et l'ancien bureau de tabac. Bien qu'à peine plus spacieux, le nouveau magasin offre la possibilité d'une meilleure circulation et l'accueil potentiel de quelques producteurs à venir en 2018.

La vente directe, noyau de l'histoire...

Non seulement la vente directe et les circuits courts, associés à la qualité indispensable des productions, donnent des débouchés commerciaux tout à fait significatifs aux producteurs, mais l'action de consommer retrouve ainsi un lien très immédiat avec la tenue du tissu économique local, ce qui renforce le sentiment d'utilité collective, le sentiment d'appartenance à un pays, un paysage...

De plus, les membres de ce collectif ont majoritairement affirmé que l'ouverture vers les arts et la culture, participait de la même idée et prise de conscience à développer que celle des circuits courts en agriculture...

Une idée qui serait celle de reprendre du pouvoir sur nos vies, en retrouvant les liens entre Manger et Penser*...

Cf. Une histoire politique de l'alimentation, Paul Ariès, ed. Max Milo.

**Contact : comptoirseveson@yahoo.fr / Facebook /
Tél. 04 43 07 23 53**

Heures d'ouverture :

- Mardi 8h - 12h
- Jeudi 17h - 19h
- Samedi : 9h - 13h
- Dimanche : 9h - 12h

L'Atelier des Possibles ouvre la fenêtre aux projets

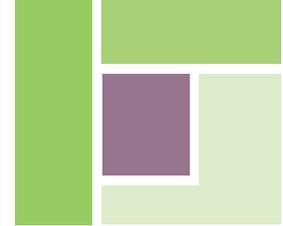
Après quelques mois de mise en route, l'ADP a changé de braquet en 2017, avec sa participation à différentes manifestations, l'accompagnement d'une trentaine de projets, l'ouverture de la Donathèque, le projet « Consommons local ». L'embauche d'un salarié en emploi aidé a permis d'organiser en octobre une première formation « Mûrir son projet » de 14 journées réparties sur trois mois. Suite à son succès, une nouvelle formation sera organisée en 2018.

Pour 2018, la nouveauté sera la création d'une « cagnotte solidaire » destinée à proposer des prêts sans intérêt à des porteurs de projet. Le montant maximum des prêts sera de 2500 €. Ceux-ci seront destinés à pallier un besoin de trésorerie, appuyer un investissement,

fournir le minimum nécessaire pour obtenir un emprunt bancaire... Pour ce faire, nous avons besoin d'un capital de départ auquel vous pouvez participer. Soit vous faites un apport du montant de votre choix (pas de minimum imposé) et qui vous sera remboursé au bout de 4 ans sans intérêt, soit en faisant un don.

0% c'est un tout petit peu moins bien que le livret A, mais soutenir des initiatives et projets locaux pour un territoire rural vivant en donnant du sens à votre épargne est largement à la hauteur de l'effort. Des documents informatifs sont disponibles en mairie et au local de L'Atelier des possibles, salle informatique à côté de la bibliothèque ou par mail à l'adresse suivante : atelierdespossibles43@gmail.com





Nouvelles du Club Stevenson

Le Monastier-St Jean-du-Gard

De nombreuses activités et événements ont émaillé l'année 2017 au Club Stevenson !

Le partenariat avec Saint-Jean-du-Gard s'est concrétisé par l'organisation de deux événements : un concert donné par l'Harmonie Saint-Chaffre à St Jean le 3 juin dans le cadre de leur Festival de Jazz et une fête de l'arrivée de la Caravane des Ânes le 20 juillet. Chaque manifestation a révélé une grande sympathie réciproque et a permis de renforcer les liens d'amitié avec des collègues de « l'autre bout » du Chemin de Stevenson, véritable fil conducteur de convivialité.

Cours d'anglais



Au Monastier, les cours d'anglais du Club Stevenson connaissent toujours une bonne fréquentation et le progrès des participants – tous bien motivés- est très sensible.

Certains ont eu l'occasion de mettre en pratique leurs acquis lors du court mais intensif **Voyage à Edimbourg** du 8 au 11 octobre 2017. Dans cette ville où est né Robert Louis Stevenson, les merveilles d'architecture et de patrimoine culturel ne manquent pas. Ce fut un dépaysement complet au pays du kilt, de la cornemuse, du haggis et de grands écrivains et poètes. Bien chaussés et prêts à affronter, après le copieux petit déjeuner britannique, une longue journée d'exploration à pied, nos participants ont profité au maximum de leur séjour dans la magnifique capitale écossaise, justement surnommée autrefois « L'Athènes du Nord ».



Concert scolaire

Le Club Stevenson a aussi réalisé un travail pédagogique à l'intention des élèves du Monastier en organisant un concert scolaire le 7 avril avec Stéphanie Humeau au piano et Sabine Revault d'Allonnes, soprano. **Un concert public** a également eu lieu en soirée. Deux thématiques marquaient le récital des deux artistes : « Le bestiaire musical » et « Poésies de R.L. Stevenson mises en musique ».

Conférence

Une très intéressante conférence sur l'histoire des muletiers a été donnée par Dominique Béguin de Pradelles au Monastier le 9 juin en prélude à **La Caravane des ânes sur le Chemin de Stevenson du 6 au 20 juillet**.

Organisé cet été sur le chemin de Stevenson, le projet faisait suite à une idée proposée par des personnes de Saint-Jean-du-Gard et du Monastier-sur-Gazeille, soucieuses d'approfondir l'animation culturelle autour du chemin, d'augmenter son attractivité et d'y associer les producteurs locaux. La caravane est partie du Monastier le 7 juillet après avoir animé le marché des producteurs la veille. Au bout de 15 étapes, des rencontres passionnantes et quelques aventures, les six vaillants accompagnateurs et leurs ânes sont arrivés à St Jean-du-Gard le 20 juillet. Ils ont participé à la fête organisée sur le marché de producteurs. L'équipe de la caravane et des participants locaux avaient organisé des animations chaque soir dans les villages : pot d'accueil des mairies, lectures Stevenson, visites et découverte du patrimoine des villages, musique et échanges sympathiques avec les touristes et habitants.

La première édition de la Caravane des Ânes a été très positive. Grâce au soutien des accompagnateurs, des hébergeurs, des participants dans les villages, des municipalités – et à la persévérance des ânes - l'enthousiasme du public a été manifeste partout. L'année prochaine, pour la 140^e anniversaire du voyage de Stevenson, l'événement prendra une dimension plus importante !

Club Stevenson : Tél : 06 37 71 52 69

Mail : clubstevenson@gmail.com





Les 5 ans de la Compagnie l'Envolante

Après une semaine forte en spectacles, en émotions et en partage, la Compagnie L'Envolante remercie les près de 600 spectateurs venus de toute part découvrir son travail et son engagement !



Ces 5 années à travailler pour créer des spectacles et faire voyager petits et grands n'ont pas été vaines et nous avons été très touchés par l'intérêt des spectateurs, notamment les habitants du Monastier.

Nous espérons être présents les 5 prochaines années pour fêter ça avec vous !



Le Tarot Club 43

Club de tarot créé dans les années 1970 au Puy-en-Velay par Noël Machabert et repris en 2010 avec le transfert du siège au Monastier-sur-Gazeille. Actuellement le TC43 est affilié à la Fédération Française de Tarot.

Le TC43 est rattaché au Comité de Tarot Loire-Forez (Haute-Loire / Puy-de-Dôme / Loire).

Depuis 2010 le TC 43 participe à toutes les compétitions organisées par le CTLF : 16 championnats dans l'année de septembre à juin avec chaque fois des joueurs qualifiés aux différents championnats de France.

Les joueurs du TC43 participent également aux tournois en donnes libres dans toute la France.

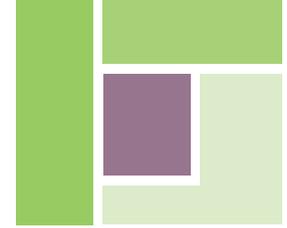
44 joueurs licenciés pour la saison 2016/2017.



Le TC43 a mis en place une école de tarot (les vendredis de 17h à 19h pour les jeunes et à partir de 20h30 pour adultes sur inscription à l'avance) dans la salle mise à disposition par la mairie. Des cours sont également dispensés dans les écoles du Monastier (au primaire, collèges).

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre peuvent contacter le 04 71 03 91 76.





La Cluchade... à l'houro d'estiou !



A l'houro d'estiou (à l'heure d'été), c'est désormais la nouvelle date du spectacle de la Cluchade ; c'est à dire le dernier week-end de mars lors du passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été ; et en deux séances : une le samedi soir et une le dimanche après-midi.

Les 25 et 26 mars 2017, nos deux saynettes « Las z'urnes » et « Voyagé à Paris » ont une fois encore remporté un franc succès.



Pour la 14^e fois, les membres de la Cluchade sont montés sur les planches avec toujours la même envie, le même plaisir de partager avec un public conquis quelques instants de franche rigolade et en patois bien évidemment. Ce grand moment de bonheur partagé fait sans doute du bien à tout le monde.



Comme chaque année, le jeudi 20 juillet nous avons animé le marché St Jean ; le dimanche 23 juillet c'était au tour de la Maison de Retraite du Lac d'Issarlès, nous avons assuré l'animation de la kermesse ; puis le dimanche 12 novembre pour la 2^e année consécutive à l'occasion du repas des aînés offert par la mairie de Chadron, la Cluchade a animé la fin de l'après-midi dans une ambiance très conviviale. Fin décembre le vendredi 22, c'était au tour de la Maison de Retraite du Monastier, animation que nous faisons chaque année pour le plus grand bonheur des résidents mais aussi du notre.

Mais n'oublions pas les plus jeunes : chaque année entre Noël et Pâques depuis 2015, nous partageons avec une douzaine d'enfants de l'école primaire publique quelques notions de patois dans le cadre des activités péri-scolaires, et bénévolement bien entendu !... et nous sommes étonnés mais surtout heureux de voir que les jeunes générations se passionnent pour cette belle langue : Le Patois !

Notre prochain spectacle aura lieu toujours à la Salle des Fêtes : **Samedi 24 mars 2018 à 20h30 et dimanche 25 mars à 14h30.** Les « poussins » de la Cluchade vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018, une bonne santé et vous disent « à bien léou ! »



Vas-Nosautres Venez participer à l'Arcàs !

Créée en 2010 pour promouvoir la connaissance du parler local appelé patois, notre association a permis à une dizaine de personnes d'apprendre à lire et écrire cette langue sur les conseils d'Hervé Quesnel. Afin de concrétiser leur travail, les membres ont déjà réalisé 8 numéros d'un petit journal intitulé l'Arcàs que vous trouvez en Mairie et chez les commerçants lors de sa parution.

Aujourd'hui, l'équipe souhaite lui donner un nouvel élan en l'ouvrant à toutes les personnes sensibles à la langue. Nous souhaitons en faire un véritable outil de communication en parlant du passé, du patrimoine, mais aussi de la vie d'aujourd'hui et de demain, bref... vous donner la parole.

Vous voulez vous exprimer ? Nous vous attendons. Réunion une fois tous les 15 jours salle informatique, prochaines réunions 23 janvier, 6 et 27 février. Contact : 04 71 03 81 22 ou 06 32 82 08 78.

Venez vas nosautres !

Despuèis 7 ans, una desèna de personas an-t-après a parlar, legir e escriure la lenga d'aicì embé Hervé Quesnel. Per lo plaser, avem montat un petiòt jornal : l'Arcàs. Ai-ara, nosta còla li vòl bailar un vanç novèl. Tot lo monde es convidat a nos ajudar per los numeròs que venon.



Les rendez-vous sportifs du Monastier

L'association Sports Loisirs du Monastier relance depuis le mois de septembre plusieurs rendez-vous pour partager un moment d'activité physique.

- Le lundi, rendez vous à 13h30 sur le parking du collège L. Eynac pour une marche d'environ 2h, sur un parcours variable d'une semaine à l'autre ;
- Le mardi rendez vous à 18h au stade La Frideyre pour courir environ une heure ;
- Le samedi c'est VTT à partir du gymnase à 9h
- Le dimanche, rendez vous à 9h15 devant le gymnase pour de la marche nordique.

Toutes ces activités sont ouvertes à tous quel que soit le niveau, il s'agit surtout de partager un petit moment convivial autour d'une pratique sportive.



Par ailleurs, l'association organise sa traditionnelle course à pied « La Recoumène » le dimanche 8 avril. Deux parcours sont proposés de 7,5 et 14 km à partir de 9h30, place du Couvent. Cette année, c'est la dixième édition et on vous attend nombreux pour encourager ou participer à cette manifestation.

Le tennis, sport de plaisir

Le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitant de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition.

Des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

Des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés dans l'année soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

L'assemblée générale s'est tenue le 24 novembre 2017 à l'Auberge des Acacias, en présence d'un représentant de la Commune et de plusieurs membres satisfaits du bilan 2017 mais surtout désireux de pouvoir jouer ensemble pour leur plaisir et leur bien-être. Elle s'est terminée par un apéritif convivial.

L'école de tennis (voir photo) a commencé le jeudi 14 septembre 2017 et se terminera le 28 juin 2018 sous l'autorité du sympathique et dynamique enseignant,



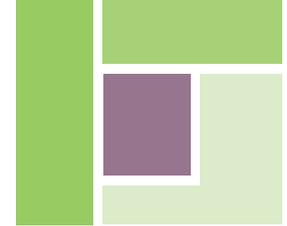
Fred DARCY. Cette année encore plusieurs jeunes de diverses communes de 5 à 12 ans participent. Ces cours sont adaptés à chaque élève que ce soit pour découvrir ce sport ou pour se perfectionner. Des stages et rencontres seront organisés pendant les vacances scolaires : il suffit de s'inscrire auprès du Président. Par ailleurs, le même

enseignant participe aux temps d'activité périscolaires de l'école publique de la commune afin de sensibiliser les jeunes scolaires au sport et plus précisément au tennis. Comme l'année dernière, un cours est dispensé aux adultes qui sont heureux de pouvoir pratiquer à nouveau leur sport favori. Il est encore temps de s'inscrire pour les 6 mois à venir.

Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Pour les enfants des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer.

Alors, n'hésitez plus et osez reprendre votre raquette ou découvrir ce sport convivial.

Le tennis club du Monastier sur Gazeille vous souhaite une excellente année, de préférence sportive...



Ecole maternelle « La Modestine »



Ce samedi matin, les parents d'élèves de l'école maternelle La Modestine ont investi le jardin.

En effet la municipalité a acheté il y a déjà quelques temps la propriété jouxtant la cour de l'école. L'écroulement de la maison a permis de créer des places de stationnement. Il reste alors à réhabiliter le terrain qui va agrandir la cour de récréation.

L'équipe enseignante a déjà émis le souhait d'installer un jardin potager et aussi un poulailler.

Pour que ça avance, les parents d'élèves sous la directive de Fabien Chabannes, se sont attaqués aux arbres et aux arbustes. La commission de sécurité avait demandé l'abattage des arbres, trop dangereux en cas de tempête. Ce fut chose faite en une matinée intense.

Les enseignants remercient chaleureusement tous les parents qui se sont montrés volontaires pour cette action d'envergure !

Il ne reste plus à la municipalité qu'à sécuriser ce terrain pour que les premières plantations aient lieu au printemps !



Temps périscolaires

Cette année 2017 a permis de multiples aménagements sur la politique des temps périscolaires. Dans ce contexte, la municipalité après une étude au plus près des enfants et des parents a modifié ses interventions pour répondre au mieux aux besoins des élèves.

En effet alors qu'il nous a semblé judicieux de mettre un terme à la semaine des 4.5 jours en maternelle, nous avons décidé de continuer en élémentaire. Grâce à l'investissement des bénévoles et de la commune, de multiples intervenants sont présents chaque jour pour

proposer leurs compétences : de 15h30 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les élèves de l'école Laurent Eynac découvrent le journalisme, le théâtre, la vannerie, le tricot, la dentelle, le tennis, le foot, le yoga... Tout en respectant au mieux le rythme de l'enfant, nous continuons à offrir une pluralité des activités pour « ouvrir le champ des possibles » à nos élèves de la commune.





Contrôle technique Les Gaulois



Le contrôle technique Les Gaulois, situé au Villard, Le Monastier sur Gazeille, est ouvert depuis le 24 octobre 2017. Son gérant, Thierry CHAPUIS, Après avoir passé une vingtaine d'années dans la région lyonnaise en mécanique poids lourds, a choisi de revenir dans sa région d'origine et d'ouvrir son centre de contrôle technique.

Sa formation ainsi que ses habilitations électrique et gaz lui permettent de contrôler tous types de véhicules (4X4, utilitaires, camping-car, véhicules hybrides, véhicules voie large...).

Le centre est ouvert tous les jours de la semaine hormis le samedi après-midi et le dimanche sur rendez-vous.

Pour nous contacter, le téléphone est le 04 71 05 19 08 ou notre site internet de réservation en ligne lesgaulois.fr



Fabien Chabannes Services



Espaces Verts, ménage, bricolage

Besoin d'aide pour l'entretien et la mise en valeur de votre maison ?

Il est parfois difficile de concilier famille, travail et entretien de sa maison...

Nous pouvons intervenir pour :

- L'entretien de vos extérieurs : Tonte - taille - bêchage - débroussaillage - déneigement.
- L'entretien de votre intérieur : Vitres difficiles - nettoyage véranda - ménage du sol au plafond - ménage après travaux.
- Vos petits travaux de bricolage : peinture - petite plomberie - petites réparations...

Contactez nous : Fabien CHABANNES - 06 26 70 10 39
fabienchabannes.services@gmail.com

Fabien Chabannes Services - 131 rue du Besson
ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay.

Fabien Chabannes Services est une entreprise agréée « service à la personne » : nos clients peuvent bénéficier d'un abattement fiscal ou d'un crédit d'impôts de 50 % pour les prestations d'entretien de vos espaces verts (dans les conditions et limites définies par la loi). Notre entreprise vous délivrera une attestation fiscale vous permettant de bénéficier de cet avantage fiscal.

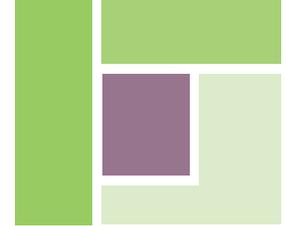


Fabien Chabannes Elagage

Abattage, élagage, étêtage

Ces prestations ne sont pas éligibles au crédit d'impôt.

Fabien Chabannes Elagage - Les Hourches
43150 Le Monastier-sur-Gazeille.



La « Fée Parmôha »

Imaginer, créer, dessiner ses propres vêtements ?

Les enfants en rêvaient, la « Fée Parmôha » l'a fait !



Créée au Monastier-sur-Gazeille par Chloé Bodin, cette jeune société a lancé un concept inédit en France : créer ses vêtements personnalisés avec les dessins et créations des enfants !

Quelle merveilleuse surprise pour eux de voir leur créativité à l'honneur ! Grâce à ce concept, les enfants développent leur imaginaire et créent leur propre style, selon leurs goûts et envies.

Pour réaliser son vêtement personnalisé, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site www.fee-parmoha.fr !

Téléchargez le patron du vêtement : une robe ou un débardeur dans la taille souhaitée (disponible du 2 au 16 ans), imprimez-le, laissez votre (vos) enfant(s) dessiner et créer, et le tour est joué !

Crayons, feutres, peintures, objets, collages... tout est possible et réalisable tant que les enfants laissent libre court à leur imagination.

Une fois terminée, les parents transmettent une jolie photo de la création et Chloé se charge du reste.

Pour en savoir plus :

Site internet :

www.fee-parmoha.fr

Mail : hello@fee-parmoha.fr

Facebook : www.facebook.com/Fee.Parmoha

vêtements uniques, à leur image, qu'ils seront très fiers de porter ! Un concept qui permet aux enfants de se démarquer, d'assumer leurs goûts et de leur donner confiance en eux, tout simplement.

Les vêtements de la Fée Parmôha sont imprimés, coupés puis cousus sur-commande et artisanalement dans l'atelier de Chloé... Une fabrication 100% made in Le Monastier !

Elle donnera vie à l'imagination des enfants en créant des



EGM Solvignon



L'entreprise EGM Solvignon a déménagé au 15 rue Saint Pierre depuis le 7 novembre 2017.

Nous vous proposons toujours les mêmes prestations c'est à dire Électricité générale, vente d'électroménagers et le SAV.

L'entreprise est composée de 3 personnes :

- Faure Amandine Présidente
- Faure Nicolas Électricien
- Barlot Paul Électricien

**Contact : egm.solvignon@gmail.com
06 81 21 41 95 - 04 71 03 92 60**



Psychologue

Clémence Fargeon



Psychologue clinicienne diplômée de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble, j'ouvre mon cabinet au Monastier-sur-Gazeille dès le mois de janvier 2018. Je suis à l'écoute de vos questionnements concernant votre vie privée ou professionnelle, de vos difficultés

émotionnelles, ainsi que de votre souffrance psychique. Je vous propose un accueil et un accompagnement basés sur l'empathie, dans le respect du Code de déontologie des psychologues et du secret professionnel.

Enfants, adolescents, adultes et seniors, je vous reçois les mardis et mercredis au Pôle Laurent Eynac, que vous souhaitiez entamer une psychothérapie ou que vous ayez simplement besoin d'une écoute et d'un soutien ponctuels.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez me contacter au 07 67 48 35 54.



Site Natura 2000, Sucs de Breysse

Comité de Pilotage, novembre 2017

Dans le cadre de l'animation du document d'objectif du site Natura 2000 « Sucs de Breysse », un comité de pilotage a eu lieu le 25 octobre 2017 dans la salle de la mairie d'Alleyrac. Après l'élection de la structure porteuse et du président du comité de pilotage, le bilan des actions réalisées en 2017 par le CPIE et l'ONF a été présenté. Les actions d'animations pour l'année 2018 ont été expliquées puis validées par le comité de pilotage.

Pour les prochaines années, la mairie d'Alleyrac a été reconduite comme structure porteuse à l'unanimité et M. Peiro, maire de Presailles a été élu président du comité de pilotage. La synthèse des inventaires naturalistes réalisés a été présentée : Chouette de Tengmalm, Nivéole de printemps (voir article précédent). L'étude des habitats potentiels des insectes saproxyliques réalisée durant l'été 2017 a été détaillée. Des animations ont été organisées par le CPIE du Velay auprès des propriétaires forestiers pour discuter des différentes méthodes de gestion, auprès du grand public et des scolaires, pour expliquer les enjeux de

préservation et de gestion dans le cadre du Natura 2000. Ces publics ont aussi été sensibilisés aux actions de gestion mises en place sur les suc de Breysse.

Pour l'année 2018, de nouvelles actions d'animations, de sensibilisations, de communications sont prévues ainsi que des actions pour améliorer les connaissances et protéger les habitats d'intérêt communautaire. Différents échanges ont aussi eu lieu avec M. Rivet du CRPF au sujet de potentiels contrats « bois sénescents » pouvant être proposés aux propriétaires forestiers. **N'hésitez pas à contacter les amateurs du site :**

• **Le C.P.I.E. du Velay**
BORGET Jean-Noël
Le Riou, le chemin du rocher
43700 CHASPINHAC
Tél : 04.71.03.01.17
Mail: jean-noel.borget@cpieduvelay.fr

• **L'O.N.F.**
Bureau d'études de l'Agence
Montagnes d'Auvergne
GUILLERAND Laure
Adresse : 3, rue de l'école Normale
43750 VALS-PRES-LE-PUY
Tél : 04.71.06.64.72
Mail : laure.guillerand@onf.fr

ANIMATIONS auprès du grand public et des scolaires du territoire

• Au collège Saint-Dominique

- Le 22 mai, dans un premier temps en classe, les élèves de 6e de l'ensemble scolaire Saint-Dominique, ont appris « qu'est-ce qui fait la nature autour du grand suc du site Natura 2000 ? ».

- Le 1^{er} juin, en effectuant une balade autour du Grand Suc, les élèves ont découvert cette nature : fourmilières, arbres, roches mais aussi à reconnaître des espèces floristiques particulières comme la parisetite, la dentaire et la cardamine à 5 feuilles. Cette découverte s'est faite sur les relations qu'entretiennent les hommes par rapport à la nature.

• Conférence du 8 juin 2017

Une vingtaine de personnes originaires des communes d'Alleyrac, du Monastier-sur-Gazeille et de Presailles ont assisté à la conférence de Monsieur Jean-Noël Borget du CPIE du Velay sur le patrimoine exceptionnel du site Natura 2000 Sucs de Breysse. Cette conférence a eu lieu dans l'auditorium de Musique de l'Espace Culturel Européen du Monastier-sur-Gazeille.

• Au collège public Laurent Eynac

Les élèves de deux classes de 6^e ont pu découvrir les formations géologiques et les richesses naturelles du site le 18 septembre dernier. Ils ont ainsi pu comprendre les enjeux de conservation du site. Plus spécifiquement, ils ont évoqué, en classe, les pistes de gestion possibles pour la protection de la Chouette de Tengmalm sur les sites des suc. Cette chouette, le plus petit rapace nocturne, est protégée au niveau européen (Directive «Oiseaux» /Convention de Berne), national (liste rouge France) et régional (liste rouge régionale Auvergne).



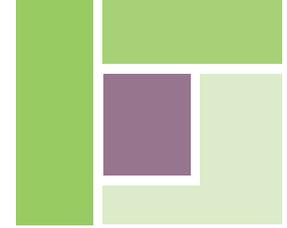
ETUDE DES HABITATS POTENTIELS DES INSECTES SAPROXYLIQUES

Certains insectes, dits saproxyliques (insectes qui dépendent, pendant une partie de leur cycle de vie, du bois mort ou mourant) peuvent être des gages du bon état écologique d'une forêt. Parmi ces organismes, les coléoptères sont les mieux représentés. Ainsi la présence de coléoptères saproxyliques peut être un indicateur de biodiversité des vieilles forêts préservées, où l'on retrouve une plus forte abondance de bois morts et de micro-habitats.

Pour évaluer l'état du bois mort dans l'habitat d'intérêt communautaire « hêtraies à Aspérules (9130) », et dans les hêtraies sapinières matures de plus 2 ha, 30 placettes ont permis de relever des données sur les bois vivants (diamètres, micro-habitats, essences, etc.) et sur les arbres morts (stade de « pourriture », diamètres, etc.).

En bilan de cette étude, il s'avère que les forêts matures des suc de Breysse sont relativement exploitées pour le bois de chauffage et que peu de gros bois mort au sol sont présents. Ainsi le nombre d'habitats potentiels est encore trop faible pour mettre en place des pièges à insectes et évaluer précisément ces insectes indicateurs par des entomologistes.

Cette étude a aussi permis d'identifier des zones où les hêtraies présentent de plus grande aptitude à accueillir de la faune saproxylique que d'autres. Ces espaces sont un peu moins exploités et pourraient, si ils sont bien conservés, accueillir une faune et une flore associées aux vieilles hêtraies. Ces « îlots de senescence » permettraient non seulement de protéger l'habitat d'intérêt communautaire mais aussi tout le cortège qui lui serait associé.



Rassemblement au village de Meyzoux

Samedi 29 juillet, 75 personnes ont participé au repas de village de Meyzoux : des habitants, des estivants et surtout des personnes ayant eu un vécu ou des attaches dans ce village.

M. Alain Galland, adjoint au Maire du Monastier, s'était joint à la fête. C'est bien en effet la restauration du four à pain, entreprise par la commune, qui a permis d'apporter cette dynamique.



Chacun s'affairait à sa tâche. René avait mis le four en chauffe deux jours auparavant, grande responsabilité, car Jean-Noël, boulanger du village, chargé de la fabrication et de la cuisson du pain n'aurait pas pu réussir sa fournée si le four n'avait

pas été en température. Le résultat était parfait ! Du pain, des pizzas, des gâteaux, et plein d'autres bonnes choses partagées dans une ambiance très conviviale.

Cette fête permet aux anciens du village de retrouver leurs racines, les joies de leur enfance partagées en famille, d'évoquer de nombreux souvenirs avec leurs copains d'école. D'ailleurs, c'est pour tous un grand plaisir et un grand moment d'émotion de retrouver leur institutrice, Mme Paulette Passel qui vient avec son mari René participer à cette journée. Mme Passel a enseigné et habité au village pendant dix ans, de 1958 à 1968. "Dix belles années ! mes plus belles années !" "C'était de bons petits !" Et d'évoquer les trajets, quatre fois par jour, par tous les temps, des enfants du Crouzet, de La Besseyrole, du Cros, de la Borie et de La Besseyre. "Quand ils arrivaient, ils avaient de belles joues rouges comme des petites pommes".

M. et Mme Passel gardent un très bon souvenir de ces années. Toute une époque de petits bonheurs. René, routier, partait pour la semaine. Paulette se retrouvait avec ses enfants, Patrice et Monique, elle n'avait pas le permis mais elle pouvait compter sur ses voisins. "Ils m'ont rendu tant de services, je n'avais même pas à demander".

Elle se rappelle la tuée du cochon quand chaque famille ne manquait pas de lui apporter "le plat de boudin".

Rendez-vous donc au dernier samedi de juillet 2018 !



C'est aussi le souvenir de la réussite au certificat de ses élèves, la joie des familles qui l'invitaient à partager ce moment de bonheur.

L'institutrice emmenait aussi les enfants en promenade au viaduc. C'était l'occasion de ramasser des "babets" et du petit bois pour allumer le poêle. Quand on lui demande si elle n'avait pas peur de traverser le viaduc avec les enfants : "Ah non ! Ils étaient bien trop gentils".

L'école de Meyzoux a permis de créer et de conserver des liens entre les enfants des villages. Ainsi certains habitants du Crouzet ont participé aux retrouvailles et nous ont invités à leur tour à leur traditionnelle fête du 15 août.

L'école de Meyzoux en 1932



Au premier rang assis : Marie-Thérèse Issartel, Rosa Faure, Augusta Issartel, Albert Eyraud, Maurice Roche, Antoine Gire, Marie-Rose Roche, Marcel Bonnet, Pierre Gagne, Marie Gagne.

2^e rang : Pierre Masson, Auguste Issartel, Reine Issartel, Marie Gire, Marie-Rose Masson, Paul Arzac, Clovis Mialon, René Issartel, Marie Faure.

3^e rang : Pierre Arzac, Adrien Issartel, Joseph Dutemp, Joseph Roche, Pierre Roche, Henri Faure, Antoine Rome, Marcel Issartel, Josette Roche.

L'institutrice était M^{lle} Arnaud





Au tournant du 20^e siècle, l'usine de moulinage du Monastier en 1899

Suite aux dernières Automnales du livre qui avaient pour thème le « Fil », nous présentons un épisode de la vie de l'usine textile du pont de l'Estaing en 1899 avec une grève spontanée et éphémère qui nous apprend beaucoup sur le fonctionnement de cette industrie mais aussi sur la société de l'époque.

Le Monastier en 1899

A la fin du mois d'août 1899, 2 journaux du département (La Haute-Loire de tendance républicaine et l'Echo du Velay plus conservateur) font état d'une grève spontanée du personnel de la toute jeune usine de moulinage de la Gazeille. Cet événement de l'histoire locale, nous permet de revenir sur la situation du Monastier à cette époque avec l'essor d'une industrie appelée à traverser le 20^e siècle. Le Monastier est alors peuplé par 3 641 habitants (recensement de 1891) ce qui situe la commune dans son maximum démographique. L'annuaire statistique de l'année 1899 nous donne d'autres indications intéressantes sur la localité : on recense 198 propriétaires agricoles et 98 fermiers ce qui montre la prédominance de l'agriculture. 346 personnes sont comptabilisées comme travaillant dans l'industrie (terme qu'il faut plutôt traduire par artisanat puisque cela englobe les métiers de la métallurgie comme maréchal-ferrant par exemple, les métiers du cuir comme bourrelier, ceux du bâtiment ou encore de l'habillement). 28 personnes sont recensées dans l'hôtellerie et les cafés ; 42 marchands sont également recensés surtout dans l'alimentation et l'habillement. La commune possède aussi une brigade de 10 gendarmes, 2 gardes champêtres sont mentionnés (Jacques Mialon et Pierre Rome), 4 prêtres, 2 pharmaciens et herboristes ainsi qu'un médecin Henri Chaussende qui est aussi conseiller général depuis 1895. Le maire se nomme Victor Reynaud et le conseiller d'arrondissement Victor Liabeuf. Le

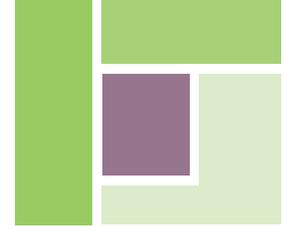
Monastier est à l'époque une ville de foires faisant le lien entre le bourg et les campagnes environnantes très peuplées : le 23 août 1898, un important concours agricole de la race mézine (race qui a disparu dans les années 1950) est ainsi organisé. La foire la plus importante de l'année reste toutefois celle de la Saint Théoffrède le 19 novembre qui permet aux habitants des villages de se ravitailler avant les longs mois d'hiver. La question du désenclavement est déjà à l'ordre du jour avec l'ouverture de la route (non goudronnée) entre le Monastier et Coubron tandis que le Conseil général de la Haute-Loire débat d'un projet assez surprenant d'un tramway électrique reliant Brives-Charensac à Saint-Julien Chapeuil et au Monastier. L'époque semble à l'optimisme sur les bienfaits de la modernité en témoigne un article paru dans le quotidien La Haute-Loire le 5 septembre 1898 : le journaliste qui s'est rendu à la vogue mentionne les changements qui s'opèrent au Monastier et notamment la construction récente d'une usine « qui sera sous peu la prospérité du pays...l'usine emploie 50 ouvrières, sous peu le nombre sera doublé ou triplé...tout y marche à l'électricité ». Pour tempérer cet enthousiasme, on relève aussi dans le quotidien l'Echo du Velay du 31 décembre 1898 que la sécurité sur les routes est loin d'être assurée avec une agression nocturne sur un ponot se rendant à la foire du Monastier par 3 individus au pont de Moulines qui « l'ont soulagé d'une somme de 120 francs qu'il avait dans la poche de son paletot ».

L'usine de moulinage du pont de l'Estaing

Pour comprendre l'installation de cette usine au Monastier, il faut élargir le point de vue aux régions limitrophes concernées par l'industrialisation. Depuis la fin du 18^e siècle, Lyon est devenu une des principales régions industrielles de France notamment autour du textile.

D'abord cantonnée dans la ville, les ateliers de fabrication de la soie vont peu à peu gagner les départements voisins suite aux révoltes des canuts en 1831 et 1834. Ces révoltes font prendre conscience aux donneurs d'ordres lyonnais de la menace que représente cette masse ouvrière conséquente (30 000 personnes sur 150 000 habitants). Ils vont donc délocaliser leurs usines dans des zones rurales limitrophe en priorité en Ardèche qui représente dans les années 1880, 40% de la production française de soie.

Plusieurs éléments rentrent en compte dans ce choix : la proximité avec les zones d'élevage du ver à soie (Ardèche méridionale, Gard, Drôme), la présence de nombreux cours d'eau qui permettent l'utilisation de l'énergie hydraulique pour le fonctionnement des moulinsages, la qualité de l'eau est aussi recherchée (peu calcaire, le travail de la soie en est facilité) et aussi celle de la main d'œuvre à la fois abondante et peu exigeante sur les conditions de travail. La crise de la sériciculture avec le développement d'un parasite du ver à soie dans les années 1860 est compensée par l'importation de soie venant de Chine via le canal de Suez ouvert en 1869 ce qui permet au secteur textile de poursuivre son essor.



Au fur et à mesure des décennies, la localisation des usines de moulinage ardéchoise évolue : d'abord très nombreuses autour d'Aubenas, Privas, La Voulte, elles se multiplient ensuite dans les régions plus montagneuses du Vivarais (vallée de l'Eyrieux) jusqu'à déborder sur la Haute-Loire dans le secteur de Dunières en particulier qui devient la principale ville pour le moulinage de la soie en Haute-Loire avec 28 usines de différentes tailles dans les années 1890 et 900 emplois dont la majorité sont occupés par des femmes. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'installation de l'usine dans la vallée de la Gazeille dont le fondateur est un négociant lyonnais Jean Vuillerme. Ce lent processus de division du travail et de délocalisation des unités de production dont a profité alors le Monastier n'est pas sans rappeler les évolutions récentes de l'industrie en France par rapport aux pays asiatiques ou d'Europe de l'Est.

Dans le cas du Monastier, un autre élément a joué en faveur de l'installation de l'usine de moulinage avec la possibilité d'utiliser une centrale électrique créée quelques années plus tôt par Louis Arcis à partir d'une prise d'eau dont on peut encore observer les vestiges en contrebas du pont de l'Estaing. Bijoutier de son état, Louis Arcis est à l'origine de l'arrivée précoce de l'électricité au Monastier bien avant d'autres villes du département y compris le Puy. Le 1^{er} mars 1893, il signe une convention avec le conseil municipal pour l'éclairage de la ville. Mais si la fabrication de l'électricité ne pose pas trop de problème, son transport se révèle plus aléatoire et de nombreuses délibérations du conseil municipal dans les années qui suivent, attestent des difficultés rencontrées. En 1896, M. Vuillerme achète 6 hectares de terrains à Louis Arcis au bord de la Gazeille pour construire son usine. Un imposant bâtiment est rapidement construit en respectant une architecture



industrielle très fonctionnelle : bâtiment allongé construit en fond de vallée de manière à bénéficier de la force motrice de l'eau, fenêtres régulières avec un encadrement en brique. A l'étage, on trouvait le dortoir des ouvrières alors que l'atelier se situe dans les parties basses notamment pour avoir des conditions atmosphériques satisfaisantes pour le travail de la soie (température de 25° C et 85% d'humidité). L'habitation du contremaître est un peu à l'écart. Le journaliste de La Haute-Loire, qui visite l'usine en septembre 1898, remarque bien l'importance de l'électricité mais là aussi tout n'est pas rose puisque les archives judiciaires témoignent de plusieurs contentieux entre M. Vuillerme et Louis Arcis sur la bonne alimentation de l'usine : ainsi en août 1898, le 1^{er} réclame 2 000 francs de dommages au 2^e pour « trouble à la jouissance de l'eau alimentant son usine » : la prise d'eau du Rochas étant en partie obstruée par des déblais consécutifs à des travaux menés par Louis Arcis ce qui perturbe le fonctionnement de la turbine.

La grève d'août 1899

Cette grève spontanée est mentionnée dans l'édition de l'Echo du Velay du 31 août 1899 et dans celle de la Haute-Loire le 2 septembre. Par contre, le 3^e quotidien du département : La République de la Haute-Loire (de tendance radical-socialiste et anticlérical) n'en fait pas

état peut être parce qu'il n'a pas de correspondant au Monastier ou parce qu'il n'a pas dépêché de journaliste sur place ce qui démontrerait que la protestation a été sans lendemain. Cet événement doit être replacé dans un contexte plus large de revendications ouvrières avec de nombreuses grèves dans les usines de l'Ardèche sur les mêmes années (Cruas, Privas...) L'article de l'Echo du Velay est le plus détaillé, il s'intitule « une grève féminine ». L'auteur se montre très hostile à cette grève surprise qui prend de cours l'encadrement de l'usine: « Rien ne faisait prévoir que le petit cerveau de ces jeunes filles était en ébullition ! Il décrit le mécanisme de la révolte et l'attribue à l'irresponsabilité de l'âge voir à des influences néfastes : « Cédant aux sollicitations ridicules des fortes têtes de la bande, meneuse assurément irréfléchies et mal conseillées et peut être qui sait ? subissant l'influence lointaine des pêcheurs de révolte...ces pauvres jeunes filles ont voulu faire parler d'elles et les voilà toutes en chœur décidées à faire un coup de tête, à se mettre en grève ». L'auteur décrit ensuite précisément le déroulement des faits ce qui démontre qu'il en a été le spectateur : « Elles arrivent au Monastier, bras dessus, bras dessous, tambours majors en tête et traversent joyeusement les rues de la ville en ayant soin toutefois d'attirer suffisamment de monde aux fenêtres...elles vont emboîter le pas chez le maire qui plus avisé



Au tournant du 20^e siècle, l'usine de moulinage du Monastier en 1899 (suite)

les envoie porter leur doléances chez le juge de paix ». Ce magistrat non professionnel est un juge de proximité qui traite des petits délits. Sa juridiction s'étend sur tout le canton et il siège une fois par semaine au Monastier. En 1899, Louis Argenson occupe ce poste assisté d'un greffier Firmin Hugon. Le juge de paix fait partie des notables de la cité, c'est une personne respectée comme en témoigne l'article : « L'honorable magistrat, en homme prudent, s'empresse de les calmer. D'après lui leur premier soin, comme leur premier devoir, est de rentrer à l'usine et de reprendre le travail jusqu'à ce que M. Vuillerme, averti de leurs revendications, ait répondu ». Les grévistes qui réclament une augmentation de salaire décident alors « de tenir une assemblée plénière dans le pré du Terme » à l'issue de laquelle, il est décidé de retourner à l'usine. L'auteur se moque de cette fin peu glorieuse en attribuant aux grévistes des qualificatifs tels que « écervelées,

pauvrettes imprudentes, femmes bavardes, enfantillages ». De retour au pont de l'Estaing, elles trouvent portes closes et reviennent dépitées au Monastier : « En attendant, elles reprennent leur petit carreau dont les fuseaux leur donnent un salaire de 30 centimes par jour, leur permettant de méditer à loisir leur imprudence que les femmes commettent quelque fois en voulant faire comme les hommes ». Le journal La Haute-Loire déplore lui aussi la grève mais l'article appelle à la raison et au bon sens sans se moquer des grévistes : « C'est une grève surprise des ouvrières qui ne pourront que regretter leur détermination qui les privera pendant un certain temps d'un salaire plus rémunérateur que celui auquel elles sont habituées... Nous ne pouvons qu'émettre l'espoir de voir rentrer au plus tôt la soixantaine d'ouvrières qui ont lâché si subitement le travail, persuadé que si les demandes et les exigences sont raisonnables, le patron s'efforcera d'y donner satisfaction dans la

mesure du possible ». Au-delà de la grève elle-même, les articles de presse consacrés à cet épisode nous donnent d'autres indications sur le fonctionnement de l'usine et ils nous aident à mieux comprendre la société de l'époque

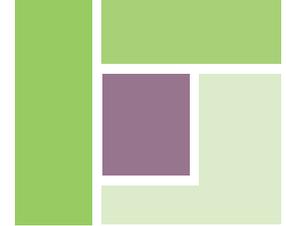
Société et industrie dans le Velay

L'article de l'Echo du Velay donne encore quelques précisions sur les débuts de l'usine : « L'apprentissage, comme on le pense bien, a été assez pénible. Néanmoins les conditions de travail et de salaire ayant été loyalement débattues et réciproquement acceptées entre le patron et les ouvrières, les choses se passaient à peu près convenablement depuis un an et l'ouverture de l'usine ». On retrouve ici une des explications sur l'installation de l'usine au Monastier : une main d'œuvre locale nombreuse et disponible. Le fait qu'elle ne soit pas formée n'est pas un problème

« Une usine-pensionnat »

Dans l'Echo du Velay, le début de l'article est consacré au fonctionnement de l'usine : « on sait qu'un industriel de Lyon, M. Vuillerme est venu fonder sur les bords de la Gazeille, une usine de filature et dévidage de la soie dont il laisse la direction à un contremaître. Son organisation lui permettra d'occuper au moins 200 ouvrières. Jusqu'à ce moment une cinquantaine seulement ont été employées, prises soit au Monastier, soit dans les communes environnantes. Ces jeunes filles travaillent, mangent et couchent à l'usine sous la surveillance de 4 dévouées religieuses de Saint Joseph ». Cette 1^{ère} description nous présente ce que les historiens appelleront plus tard des usines couvents ou des usines pensionnats. Ce type d'usine a connu un fort développement au 19^e siècle en France dans les régions industrielles marquées par l'influence de la religion catholique. L'idée de loger les employés sur place est ancienne, elle permet de contourner la difficulté des transports qui rend les déplacements longs (aujourd'hui le mouvement s'est totalement inversé,

on vit de moins en moins à côté de son lieu de travail, y vivre est encore plus rare). L'encadrement est bicéphale avec un contremaître qui se nomme Louis Marouste : il habite lui aussi sur place dans une maison, il veille à la bonne application du règlement et à la fabrication des bobines de fil. Les religieuses de Saint Joseph encadrent les ouvrières pendant les repas, aux dortoirs et sur les heures de loisirs ou de repos (le dimanche seulement), elles assurent aussi des temps de prières le matin et le soir. Leur présence peut étonner mais, elle résulte d'une bonne connaissance par le patron du contexte local : les religieuses bénéficient d'une autorité respectée auprès de la population, elles peuvent aussi rassurer les parents qui confient leurs filles dont la plupart ne sont pas majeures (21 ans à l'époque). Pour la congrégation Saint-Joseph basée au Puy, la mission des sœurs est à la fois sociale et spirituelle. L'entreprise lui verse une contribution pour le travail réalisé par les religieuses qui sont en outre logées, nourries et chauffées gratuitement. On retrouve les sœurs de Saint-Joseph dans de nombreuses usines textiles de l'Yssingelais à la même époque.



en soit, le métier s'apprend. On remarque aussi que les conditions de travail et de salaire ont été débattues entre le patron et les familles des ouvrières. La question du salaire est importante car c'est la cause de la grève : « Nous ne gagnons pas assez, on nous exploite, nous voulons une augmentation de salaire... ». Les archives disponibles ne donnent pas beaucoup de renseignements sur les salaires versés à l'usine mais d'autres exemples pris dans le département à la même époque en donne une idée plus précise. A Dunières, en 1890 les femmes qui travaillent dans l'industrie du moulinage gagnent entre 1 et 1,4 franc pour une journée de travail de 11h, les hommes gagnent entre 2 et 2,5 francs pour une journée de 12h alors que les enfants de plus de 13 ans gagnent entre 0,5 et 1 franc pour une journée de 9h. Le salaire varie en fonction de l'aptitude et de l'âge. Ces salaires peuvent être comparés aux prix de quelques produits : un kilo de beurre vaut 2 francs, une douzaine d'œufs vaut 80 centimes et un journal 5 centimes. Toutefois, il faut bien se rappeler les conditions de vie : la majorité de la population est agricole, une grande partie de ce qu'elle consomme provient de ce qu'elle produit, on achète peu de choses ou lors d'occasion bien

précises (les foires). Il faut aussi les comparer avec les salaires que l'on pouvait avoir dans d'autres activités comme la dentelle au carreau qui occupait une partie de la population féminine du département : l'Echo du Velay mentionne le chiffre de 30 centimes pour une journée de travail de dentellière, ce chiffre peut varier en fonction de l'expérience ou de l'habileté des personnes (le minimum semblant être 10 centimes pour les débutantes les moins habiles). On comprend donc mieux pourquoi l'entrée à l'usine représentait une amélioration certaine : on gagnait mieux sa vie à l'usine que devant son carreau malgré la difficulté du travail et les contraintes du règlement. L'article de la Haute-Loire rappelle que « si les salaires sont modiques, c'est parce que les ouvrières embauchées n'étaient pas qualifiées ». Le fait que l'usine du pont de l'Estaing emploie une cinquantaine d'ouvrières dès son ouverture, montre bien son attraction sur le secteur sachant que les journaux faisaient preuves d'optimisme pour l'avenir prévoyant rapidement un effectif de 200 employés.

A la fin de son article, le correspondant de l'Echo du Velay fait état de possibles menaces sur l'emploi suite à cette grève : « M. Vuillerme aurait l'intention

dit-on d'appeler à son service les ouvrières étrangères, plus aptes à ce genre de travail et probablement pas plus coûteuses. Faisons des vœux pour que cet honorable industriel ne mette pas son projet à exécution pour le plus grand bien du canton du Monastier qui avait tout à gagner à ce qu'une industrie florissante prenne corps dans notre pays trop dépourvu jusqu'ici de cette importante source de bénéfices pour les ouvrières incapables de gagner leur vie à la dentelle ». A travers ce propos, on relève une forme de chantage à l'emploi qui n'a pas disparu ; le recours à « des étrangères » démontre aussi l'ouverture de la France vers les autres pays d'Europe plus pauvres en particulier l'Italie d'où proviennent de nombreux migrants à la fin du 19^e siècle.

Les ouvrières ont-elles obtenu gain de cause ? Les archives disponibles ne nous le disent pas mais l'usine ne fut pas remise en cause. En 1919. A l'issue du 1^{er} conflit mondial qui porta un sérieux coup d'arrêt à son développement, M. Vuillerme vendit l'affaire à M. Pierre Terrasse qui poursuivit le moulinage de la soie pendant l'entre-deux-guerres installant durablement dans le paysage local cette industrie.

Richard Crespy

VivaL
by **Casino**

Alimentation Générale,
Quincaillerie,
Articles de pêche,
Souvenirs, Clés minute...

Dépôt de pain
Produits
Régionaux

Ouvert 7/7J de 7h à 12h30-15h à 19h30
Pendant la durée du festival : non stop de 7h à 20h

Sur le chemin de Stevenson GR70

28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

ETS F.VINCENT & FILS

MOTUL  **Castrol** 

Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44	ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88	ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
---	--	---

MEZENC
Funéraires

Articles funéraires
Organisation complète d'obsèques
Contrat d'obsèques
Transport de corps - Toutes communes

Route de Chadron - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 08 32 86 - Fax : 04 71 02 13 74

Magazine municipal du Monastier-sur-Gazeille
Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 01

Conception - Edition - Régie publicitaire :
EXCEPTO

BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr

Impression : ICS - Imprimerie Coopérative des Sucrs - Yssingaux

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



04 71 05 09 40
06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

AMBULANCES - VSL - TAXI



Le Ré Bémol
Caf'Conc'

Bar à Vins • Restaurant
Spécialités de tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16

âme·stram·graph
Le Studio

**CRÉATION &
RÉALISATION
PUBLICITAIRE**
sur tous supports de
communication

04 71 05 58 45 / 06 81 33 26 76 / zestudio.asg@gmail.com
[www.amestramgraph-ultra-book.com/43150 Le Monastier sur Gazeille](http://www.amestramgraph-ultra-book.com/43150%20Le%20Monastier%20sur%20Gazeille)

Frédéric Chapus

Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

04 71 08 32 87
06 74 25 79 78



Ets Mathieu

Romain

**Maçonnerie - Charpente
Couverture**

Route de Coubon
43150 Le Monastier

Tél. 06 32 66 26 45
mathieuromain@outlook.fr

ESAT

- Prestations de services
- Sous traitance
- Espaces Verts
- Fabrication de palettes
- Boulangerie
- Blanchisserie
- Ménage et entretien des locaux



Meymac



43150 Le MONASTIER sur GAZEILLE
Tél : 04.71.03.80.31
Fax : 04.71.03.91.35
E.mail : meymac@asee43.org
site : <http://www.cat-meymac.net>



OPTIQUE DU MEZENC

Votre opticien près de chez vous



**OFFRE AVANT
LE 31/08/2018**

OPTIQUE DU MEZENC

11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
(en face de la pharmacie)
Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

Trente euros ou
cinquante euros

€

30€ ou 50€

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant
le 31/08/2018

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € *
50 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 € *
* Offre cumulable avec une 2^{ème} paire

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL

Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage

Vente aux particuliers / Professionnels

Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs
Terre végétale - Sable - Gravier
PLATEFORME de Peyrard - Tel: 06 82 69 97 59



43150-Le Monastier/G

tél. 04 71 03 86 49 - sarl.eyraudfils@wanadoo.fr